



Vous souhaitez...

*Acquérir les connaissances nécessaires pour soigner
et protéger les plantes en utilisant des solutions
organiques et des huiles essentielles ?*

DÉTAILS PRATIQUES

Durée :
3 Jours

Dates :
23, 24 et 25 janvier 2019

Horaires :
9h à 17h
Repas du midi tiré du sac

Lieu :
A définir

Intervenants :
Eric PETIOT- formateur en soin
des plantes

Public :
Agriculteurs/trices et porteurs
de projet du Var et de PACA

PROGRAMME

Sur la base d'exposés en salle et échanges

Les plantes pour soigner les plantes (2 jours)

- ❖ Les stratégies de défense des végétaux et des ravageurs
- ❖ Les préparations à base de plantes et le processus de fermentation
- ❖ Savoir choisir le mode de traitement
- ❖ Etude du mode d'action des éliciteurs

Les huiles essentielles pour soigner les plantes (1 jour)

- ❖ Définition théorique des huiles essentielles
- ❖ Classification et action des familles de principes actifs

Coordonnées :

NOM : PRENOM :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Courriel :

Date de naissance : à :

Niveau de formation initiale :

Fin scolarité obligatoire BEP BAC BAC+2 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Situation professionnelle :

Agriculteur-trice (chefs d'exploitation, cotisants solidaires, conjoints-collaborateurs, aide-familial affilié à la MSA) : Participation gratuite pour les personnes à jour de leurs cotisations MSA.

Porteur-se de projet : Participation gratuite pour les personnes en cours d'installation munies d'une attestation délivrée par le Point Accueil Installation de la Chambre d'Agriculture.

Autre public : Participation aux frais de formation soit 150€/jour (Adhérent AGRIBIOVAR) ou 160€/jour (Non Adhérent)

Pour tous les stagiaires : Fournir un chèque de caution de 50€ à l'ordre d' « AGRIBIOVAR ».

(En cas d'annulation intervenant moins de 48h avant le début de la formation le chèque sera encaissé. AGRIBIOVAR vous propose d'archiver le chèque de caution pendant 1 an pour vous éviter de le renvoyer à chaque inscription. Il vous sera restitué l'année suivante.)

Merci de renvoyer ce bulletin à agribiovar.rabassa@bio-provence.org

Ou par courrier à

AGRIBIOVAR

Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne
83 340 LE CANNET DES MAURES